

Ferrand mis en cause pour prise illégale d'intérêt pour remplacer Fabius ? Pourquoi pas Cahuzac, tant qu'à faire ?

écrit par Gilles La Carbona | 4 février 2025





Screenshot

La République des coquins et des faquins s'illustre une fois de plus, et devinez par quelle bouche elle s'exprime : Macron bien entendu. Encore et toujours lui, le chantre de la provocation, l'habitué des turpitudes, le virtuose de l'indécence. Moqué à l'international, évité quand il n'est pas carrément remis vertement à sa place par des responsables étrangers, empêtré dans le feuilleton Owens qu'il aurait souhaité étouffer comme il le fait si facilement en France... revoilà l'enfant gâté en pleine crise d'autoritarisme, se contorsionnant comme il sait le faire lors de ses caprices, en annonçant qu'il veut remplacer Fabius par Ferrand à la tête du Conseil Constitutionnel. **L'homme mis en cause avec son épouse pour prise illégale d'intérêts dans l'affaire des**

mutuelles de Bretagne, c'est moins bien que le sang contaminé, mais c'est tout de même un délit. Celui-là même dont les enquêteurs journalistes du Monde nous révèlent, dans leur dernier opus, « les juges et l'assassin » qu'il a docilement appris par cœur les éléments de langage pour mentir officiellement devant une commission parlementaire.

Pardon, il n'a pas menti, il a simplement dit la vérité de Macron au lieu d'exprimer la sienne. Il n'a été que le servile perroquet du pouvoir. Il faut donc remercier ce domestique obéissant ; quoi de mieux qu'un poste au Conseil Constitutionnel ? **D'autant que le farceur ne s'était pas caché de vouloir modifier la constitution pour permettre à son mentor de faire un troisième mandat.** Là où il y a de la gêne, il n'y a pas de plaisir, c'est bien connu. Ce serait ce vertueux personnage, exemple de probité et d'équité qui serait pressenti pour remplacer le valet Fabius à la tête de la plus contestable et contestée institution de notre pays. Macron poursuit son œuvre, verrouiller et véroler tout ce qui pourrait nuire à sa mégalomanie, tout ce qui pourrait contrarier ses délires. C'est donc cette République qui ressemble plus à un ramassis de brigands se partageant, tel un cartel mafieux, des morceaux du pouvoir au profit de la stabilité du parrain, que **PS, RN, LR** et consorts défendent la main sur le cœur. Où peuvent-ils trouver une once de vertu et de droiture dans une telle organisation ? Sont-ils totalement ahuris, ou corrompus, pour soutenir que nos institutions comptent encore des contre-pouvoirs ?

Peuvent-ils sciemment et en toute conscience, prétendre que cet intrigant, avec les casseroles qu'il traîne, remplirait sa fonction de « sage » avec toute l'indépendance et la probité nécessaire, alors qu'il n'a été jusque-là qu'un obséquieux laquais aux ordres de

Macron ? S'il y a une réforme à engager et de toute urgence, et nous l'avons déjà dit au RPF, c'est celle de ce Conseil qui doit impérativement disparaître au profit d'une cour constitutionnelle composée essentiellement de juristes professionnels et de citoyens, tous tirés au sort. La cour doit pouvoir s'auto-saisir et l'être aussi par les citoyens moyennant une procédure réaliste, elle devra être totalement indépendante dans ses arrêts ainsi que dans les délais qu'elle jugera nécessaires. La confiance et le respect dans cette institution passe par cette réforme, l'image d'un bataillon de gardes mobiles placé devant son entrée pour protéger ces pseudo sages de l'ire de la foule lors de la réforme des retraites, est le symbole de la perte de loyauté dans cette institution tombée de Charybde en Scylla, justifiant l'injustifiable, se parant d'un légalisme sans plus se soucier de légitimité et prenant des décisions politiques incontestables et définitives, mais toutes sujettes à un étonnement effrayant de la part des spécialistes du droit constitutionnel.

Cette image infamante n'a été vue qu'en France, cette honte n'a été qu'hexagonale, une première dans une démocratie occidentale. Il est temps d'en finir avec cette mascarade. Les lois ne peuvent être jugées par des personnes nommées par le pouvoir lui-même, c'est une aberration qu'il faut corriger d'urgence. Tant que ces faux sages seront désignés par le Président de la République, celui de l'Assemblée Nationale ou du Sénat, l'indépendance de cette institution ne pourra être garantie. Chaque membre étant des proches, et compte tenu des liens qui unissent les personnalités aux bienfaiteurs qui octroient le poste, il ne peut y avoir de réelle souveraineté, de liberté d'action, surtout dans une société, où les affaires de corruption et de renvoi d'ascenseur se multiplient. En réalité, on a bien compris qu'ils se tenaient tous par la barbichette et

personne n'étant honnête, le premier qui parle, se voit renvoyer ses propres fautes.

Que l'on ne vienne pas nous seriner avec l'intégrité qui frapperait soudainement les impétrants, on a vu ce qu'il en était avec Fabius qui ne s'est pas caché, après coup, pour dire qu'il avait validé des mesures totalement inconstitutionnelles pendant le COVID, ni même lorsqu'il a validé la réforme des retraites, passée sous un cavalier budgétaire qui n'était pas le vecteur approprié pour ce type de loi. Les oppositions, comme dans les aveux relatés dans le livre déjà mentionné dans nos colonnes « Les juges et l'assassin », devraient s'emparer de ces affaires pour demander des comptes et engager une procédure de destitution. Au plus ces oppositions tournent le dos aux faits, accablants, au moins elles engrangent elles-mêmes confiance et respect. Le silence n'est plus suspect, il est criminel, car toutes les preuves sont étalées sur la place publique, ça se voit, ça se sait et les Français, patients, finiront par s'en agacer...

Par **Gilles La-Carbona : secrétaire national du RPF au suivi de la vie parlementaire**

□

□